

CIRCULAIRE N° 00946

DU 24/08/2004

Objet : Enseignement de promotion sociale
Renseignements annuels: instructions pour l'année scolaire 2004-2005
Rectificatif

Réseaux : Tous
Niveaux et services : PROM SOC
Période : à partir du 1^{er} septembre 2004

- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement de promotion sociale subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement de promotion sociale organisés ou subventionnés par la Communauté française;
- Aux membres des services d'inspection et de vérification de l'enseignement de promotion sociale ;
- A tous les responsables des services administratifs compétents en matière d'enseignement et de recherche scientifique.

Autorités : Adm. Gén. **Signataire(s)** : Jean-Pierre HUBIN
Gestionnaires : Administration de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Personne(s)-ressource(s) : -----
Référence facultative : **Circulaire PS 412/04**

Renvoi (s) : -
Nombre de pages : - **texte** : 1 - **annexes** :
Téléphone pour duplicata : 02/210 59 88
Mots - clés : Renseignements annuels

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT NON OBLIGATOIRE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Service général de l'Enseignement de promotion sociale, de l'Enseignement artistique à horaire réduit et de l'Enseignement à distance

Par décision de Madame la Ministre- Présidente, le point 1 "Etudiants étrangers" de la circulaire n° 00929 (PS 410/04) du 12 juillet 2004, relatif au paiement du droit d'inscription spécifique dans l'enseignement de promotion sociale, est suspendu.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN